

---

**Conseil d'administration  
du Centre de services scolaire  
Marguerite-Bourgeoys**

**Séance extraordinaire  
20 septembre 2022  
À 18 h 30**

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue à distance et à huis clos par le biais de la plateforme Teams, le 20 septembre 2022 à 18 h 30.

Sont présents :	Christian Ruel Dalia Ramy Doina Ezaru Ghislain Laporte, président du CA Jean-Denis Constantin Jean-Philippe Blanchette Julie-Anne Proulx Luce Tremblay-Parent Marie-France Caron Marie-France Leroux Yu Cai Tian Caroline Trudel Michel Turcotte Tous membres du Conseil d'administration formant quorum
Étaient absents :	Chantal Barhoum, membre du personnel d'encadrement Yan Ouellette, vice-président du CA
Participent également à la séance :	Dominic Bertrand, Directeur général Me Marie-Josée Villeneuve, DGA et Secrétaire générale
Sont également présents :	Éric Lauzon, DGA Stéphanie Lapointe, Directrice, SRÉ Jacques Ledoux-président du comité de révision de décision Me Marie-Hélène Lambert, Secrétaire générale adjointe

---

Monsieur Dominic Bertrand est présent au siège social, les autres personnes présentes participent à distance.

### **Ouverture de la séance**

Après s'être assuré de la conformité de la convocation ainsi que du quorum, monsieur Ghislain Laporte déclare la séance ouverte.

## Adoption de l'ordre du jour

CA22/23-09-031

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 2. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU

### 3. ...

### 4. SERVICES ÉDUCATIFS

### 5. SERVICES ADMINISTRATIFS

- 5.1 Ressources humaines
- 5.2 Ressources financières
- 5.3 Ressources informatiques
- 5.4 Ressources matérielles
- 5.5 Gestion contractuelle et approvisionnements
- 5.6 Organisation scolaire
- 5.7 Transport
- 5.8 Affaires juridiques et corporatives

### 6. SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

- 6.1 Rapport du Comité – Demande de révision de décision no 318 (art. 9 à 12 LIP) -  
Confidentiel-

### 7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 8. Rapports – Délégations et représentations

### 9. GÉNÉRALITÉ

## 10. QUESTIONS DIVERSES

## 11. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

### PROPOSITION ADOPTÉE.

#### *Huis clos*

*18 h 34, les membres décrètent le huis clos.*

**CA22/23-09-031A**

Les membres de la Direction générale, la Secrétaire générale et la Secrétaire générale adjointe, de même que madame Stéphanie Lapointe et monsieur Jacques Ledoux, responsable du Comité, sont invités à rester pour la durée du huis clos.

#### *Retour en séance délibérante*

*19 h 12, les membres du Conseil d'administration sont de retour en séance délibérante.*

**CA22/23-09-031B**

### 6.1 Rapport du Comité – Demande de révision de décision no 318 (art. 9 à 12, LIP)

Monsieur Laporte fait la lecture du projet de résolution.

**CA22/23-09-032**

Document déposé :

A) Rapport du Comité de révision rédigé par monsieur Jacques Ledoux.

**ATTENDU** la demande de révision de décision de classement de l'élève [REDACTED] ;

**ATTENDU** les dispositions des articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**ATTENDU QUE** cette démarche a été jugée recevable par M<sup>e</sup> Marie-Hélène Lambert, directrice du service des affaires juridiques et corporatives et secrétaire générale adjointe du Centre de service scolaire Marguerite-Bourgeoys ;

**ATTENDU** la formation du comité de révision par M<sup>e</sup> Marie-Hélène Lambert ;

**ATTENDU** l'analyse, le rapport et la recommandation du comité de révision ;

**Il est résolu à l'unanimité :**

De maintenir la recommandation du comité de révision, à savoir un classement dans une classe adaptée pour la poursuite de l'année scolaire 2022 – 2023 au Centre Académique Fournier ou à l'école de la Traversée, pour toutes les raisons énoncées au rapport du comité de révision déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récit.

**PROPOSITION ADOPTÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

---

Secrétaire générale

---

Président